

ENQUÊTE PUBLIQUE

Établissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Concerne la demande de **Monsieur Le Fonctionnaire Technique - Direction de Namur-Luxembourg du Département des Permis et Autorisations** demeurant à **5000 Namur, Avenue Reine Astrid 39** en vue de :
modifier les conditions particulières d'exploitation pour l'exploitation de la carrière SECY, rue du Redeau, 36 à 5530 Yvoir.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale à partir du 29/03/2022.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
24/03/2022	29/03/2022	Administration Communale Salle du Conseil Le 12/04/2022 A 15h00	Collège Communal Rue de l'Hôtel de Ville, 1 5530 YVOIR

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte relative à la demande susmentionnée.

L'enquête se déroule du 29/03/2022 au 12/04/2022. Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, au Service Urbanisme, chaque jour ouvrable pendant les heures de service et le samedi matin, sur rendez-vous pris au 082/61.03.25 ou urbanisme@yvoir.be

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

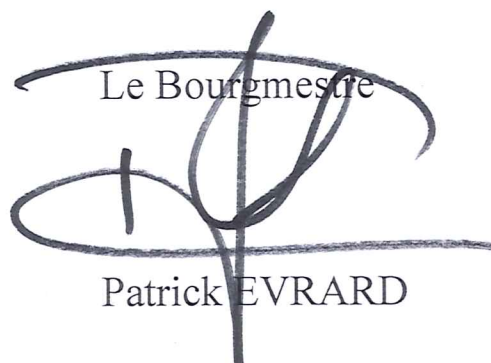
Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par les agents communaux du service urbanisme délégués à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès des agents du Service urbanisme délégués à cet effet et du fonctionnaire technique (M. Giuseppe Monachino avenue Reine Astrid, 39 à 5000 Namur, 081/71.53.00).

Le Collège communal est l'autorité compétente pour décider de la révision des conditions particulières d'exploitation de l'établissement en question.

Yvoir, le 24/03/2022



Le Bourgmestre

 Patrick EVRARD